
Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] centrale hydroélectrique

Date : Sat, 22 May 2021 15:40:37 +0200

De : pref74@hebergement2.interieur-gouv.fr

Répondre à : keke57@wanadoo.fr

Pour : sgc-courrier@haute-savoie.gouv.fr

L'information suivante a été collectée:

Vous êtes: particulier

Nom: berger

Prénom: pierre-marie

Date de naissance: 27/08/1957

Adresse électronique: keke57@wanadoo.fr

Adresse postale: 1 rue des gaules

Code postal: 74500

Ville: st-gingolph

Téléphone: 0450715915

Télécopie:

Sujet: centrale hydroélectrique

Destinataire: préfecture

Message: Madame, Monsieur, Un projet de centrale hydroélectrique sous mes fenêtres vient d'être mis à l'enquête. Je ne trouve pas normal que le seul panneau avertissant les riverains concernés soit posé de façon à être illisible et que les autres disponibles trônent sur le bureau du secrétariat de mairie. Dans le courrier de L'ARS daté du 26 août 2020 il est stipulé je cite: D'après les mesures de BRUIT ambiant actuel et la puissance de l'alternateur prévu dans la centrale, les résultats de la simulation démontrent que la future centrale engendrerait des émergences, marquées en basses FREQUENCES, très nettement supérieures aux exigences réglementaires auprès des habitations les plus proches. Le pétitionnaire répond le contraire. (Étonnant, non ?) Les estimations de la société hydro-morge ont-elles été effectuées par une société indépendante du projet ???

Caractères de sécurité: *****